

Elu en Décembre 2018



2019

2019 Manifestation à Saint Malo pour la Santé



Décembre 2019 : La Colère de la Santé



Décembre 2019 : La Colère de la Santé



Décembre 2019 : La Colère de la Santé



Gouvernement ». Les Soins de suite de Cancale demandent notamment « **plus d'aides-soignants(e)s** » ; les manipulateurs radios de « **bénéficiaire des primes Weil et Buzin** », les infirmières de bloc opératoire (Ibode), « **une demande de reconnaissance** »...



Les services « oubliés » ont déposé leurs demandes au Père Noël. | OUEST-FRANCE

Cher Père Noël,

Tout d'abord, le personnel de Cancale te souhaite un joyeux Noël ! Tu dois être bien occupé avec les cadeaux à préparer, à l'aide de tous tes lutins ! Nous aussi, nous aimerions avoir des lutins supplémentaires pour nous aider dans notre travail si difficile au quotidien ! En tous cas dans nos services on ne s'ennuie pas !

Nous avons été très sage cette année, comme tu as pu le voir de la haut, nous gardons notre sourire et essayons d'apporter chaque jour un petit plus aux résidents. Mais sache qu'au quotidien, ce sourire cache une réelle souffrance ! Au delà des soins, des repas et du ménage notre métier ne doit pas ce résumé qu'à ça !

Chaque matin, nos résidents nous attendent avec impatience, mais nous derrière notre chariot il faut que ça avance ! Pas le temps d'entendre leur souffrance, nous enchainons les soins, l'hygiène, le repas, le ménage, plus de temps pour la communication, les émotions et les animations !

Le temps passe si vite ! Top chrono, c'est parti pour 20 minutes, dans tout ça nous devons respecter l'intimité, la dignité, la sécurité mais nous ne sommes pas doté de pouvoirs comme toi ! Cette année nous avons tous été formé à l'humanité, mais c'est avec certitude que sans bras en plus nous ne pouvons assouvir tous les réels besoins.

Tu sais Père Noël, on ne devient pas soignant par hasard, si on a choisi ce métier c'était pour le côté humain, mais dans la réalité dans les services ce n'est pas comme dans un conte, ou tout est beau et rose ! Notre bienveillance, notre implication, notre conscience professionnelle, n'est pourtant pas valorisée à sa juste valeur. Un père Fouettard en a décidé, autrement, comme tu as pu le remarquer nos salaires sont gelés depuis plus de 10 ans. C'est pourquoi nous aimerions de ta part quelques étrennes !

Nous avons toujours cru en toi, nous ne voulons pas avoir les boules et nos chaussons vides au pied de notre sapin. Bien que nous ayons un joli bâtiment, pour le mettre en lumière nous avons besoin de plusieurs petits cadeaux, dans ton traîneau nous aimerions :


- Des « Lutins supplémentaires », au moins 2 soignants par secteur,
- Des « étrennes », dégèle des salaires, au moins 300 €,
- La titularisation du personnel,
- Une retraite décente,
- Et en plus des paillettes dans notre travail.

Nous te remercions pour ton écoute et espérons simplement un miracle de Noël !


L'équipe de Cancale



Divers Tracts réalisés



Syndicat SUD Santé Sociaux
CH des Prés Bosgers / Cancale
Impasse des Prés Bosgers 35260 Cancale
Web : www.sudsantesociaux35.org
Poste : 1211
Cancale, le 26/03/2019




« Petite piqûre de rappel »

STOP AUX RAPPELS A DOMICILE :

CTE Du 19 mars 2019
Rappel de la réglementation par SUD Santé.

Le manque de personnel dans les services en cas d'arrêt maladie imprévu, est **uniquement lié à une politique de restriction du personnel en attribuant les effectifs minimum**. Cette situation dégradée place l'encadrement dans un rôle particulièrement ingrat pour faire face à la continuité des soins. La Direction joue sur la culpabilisation, alors qu'elle est directement à l'initiative.



CE QUE DIT LA LOI

En cas d'abus par la Direction ou l'encadrement, la **personne coupable engage sa responsabilité personnelle** selon l'article 432-4 du Code Pénal :

« *Le fait, par une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public, agissant dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions ou de sa mission, d'ordonner ou d'accomplir arbitrairement un acte attentatoire à la liberté individuelle est puni de sept ans d'emprisonnement et de 100 000 euros d'amende.* »



SUD SANTE Sociaux
Centre Hospitalier de Cancale

Le : 24 octobre 2019

A : Cancale

Poste : 1211

Mél : s.sud@ch-cancale.fr

<http://www.sudsantesociaux35.org/>

BILAN SOCIAL 2018 : 6 368 heures A DEVOIR !

A nouveau, nous faisons le malheureux constat que les agents n'ont pas pu prendre la totalité de leurs jours de repos (RH, RTT, JF, CA, RE, ...).

SOIT 850 JOURS NON PRIS !!!

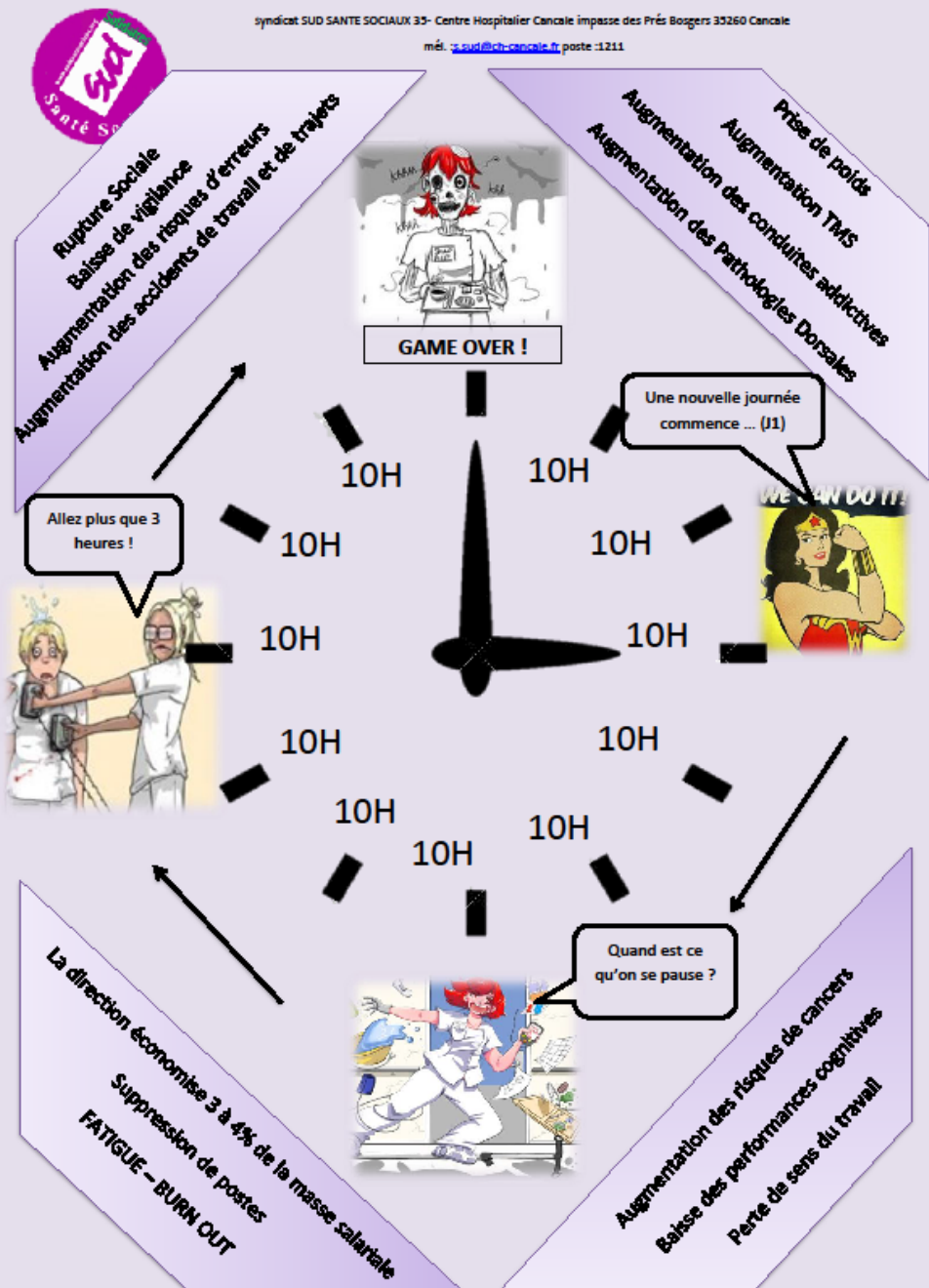
La Direction ne se donne pas les moyens en personnel pour garantir de bonnes conditions de travail !

Ce qui accentue l'épuisement professionnel.

Pire encore, la Direction s'approprie nos jours et peut nous les imposer en début d'année !

Pour éviter cette double peine le Compte Epargne Temps (CET) vous permet d'avoir toujours la main mise sur vos jours !

Vos représentants SUD Santé Sociaux mettront tous en œuvre pour que vos droits soient respectés !



REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT DOMICILE – TRAVAIL

Comme le prévoit la loi, un agent public (titulaire ou contractuel) qui utilise les *transports en commun* (train, bus ou location de vélos) pour aller de son domicile à son travail, bénéficie d'un remboursement partiel du prix. Ce titre doit être nominatif.

Pour plus d'information contactez-nous au 1211.



Bilan 2019

- Dénonciation des conditions de travail,
- Blocage de la fusion,
- Participation aux différentes manifestations,
- Dépôt de lettres a l'ARS avec SUD Santé Saint Malo et Rennes,
- Mise en place du petit Journal, des tracts, informations dans les hameaux,
- Suppression de l'astreinte « P POOL », qui était **ILLEGAL** !
- DDE que les IDE ne gèrent plus l'absentéisme = refusé,
- DDE de NBI pour les « agents feu » = refusé,
- DDE aux instances la suppression des 10h / retour aux effectifs initiaux pour les AS,
- Signalement que le rappel à Domicile est INTERDIT !
- Mise en place du PTI pour la nuit,
- 2 CHSCT extraordinaires.

2020


2020 : Cancale Oublié



2020 : Cancale Oublié



Divers Tracts réalisés




SUD SANTE Sociaux
Centre Hospitalier de Cancale

Le : 25 Février 2020
A : Cancale

Poste : 1211 Mèl : s.sud@ch-cancale.fr <http://www.sudsantesociaux35.org/>


On se posent tous ses questions, qui a le droit ? à quoi ? quand ? où ?



SUD vous apporte les réponses sur la prime « Grand Age »

- Où** • Fonction Public HOSPITALIERE
- Qui** • Les titulaires, stagiaires et contractuels, AS/AMP/AES
- Quand** • A partir de janvier, la prime est rétroactif au 1er janvier 2020
- Combien** • Versé au prorata de la quotité de travail.
- Quel service** • Service EHPAD, les USLD, les SSR gériatrique, les service de médecine gériatrique, et autre structures spécialisée dans la prise en charge des personnes âgées*
- SSR** • Le SSR de Cancale va la recevoir
- ASG** • Non, la prime n'est pas cumulable.

Fédération Sud Santé-Sociaux 70, rue Philippe de Girard 75018 PARIS Tel : 01 40 33 85 00
Fax : 01 43 49 28 67 Site Internet : www.sudsantesociaux.org contact@sudsantesociaux.org




SUD SANTE Sociaux
Centre Hospitalier de Cancale

Le : 18 juin 2020
A : Cancale

Poste : 1211 Mèl : s.sud@ch-cancale.fr <http://www.sudsantesociaux35.org/>

On se posent tous ses questions, qui a le droit ? à quoi ? quand ? où ?



SUD vous apporte les réponses sur la prime « COVID » Décret n°2020-711 du 12 juin 2020

- Où** • Fonction Public HOSPITALIERE MEDICO - SOCIAUX -EHPAD-USLD
- Qui** • Les titulaires, stagiaires , contractuels, administratif, logistique et technique
- Quand** • Sur le salaire de JUIN 2020 (500E) et le complément en JUILLET 2020
- Combien** • 1000E MAIS réduit de moitié en cas d'absence d'au moins 15 jours(ex :maladie prof./arrêt maladie ordinaire., garde enfant...), les RTT et CA ne comptent pas comme absence.
• les arrêts pour covid ou suspicion ne comptent pas pour absence.
- période** • il faut avoir cumulé au moins 30 jours calendaire entre le 01/03 et le 30/04 (calendaire =du lundi au dimanche sont comptés les repos, TP,RTT,JF)
- SSR** • Le SSR de Cancale aura une prime de 500E dans les mêmes conditions d'attribution (Prime en lien avec l'hospital Décret du 14 mai 2020).
- IMPOT** • Exonéré sur le revenu et cotisations et contributions sociales

Fédération Sud Santé-Sociaux 70, rue Philippe de Girard 75018 PARIS Tel : 01 40 33 85 00
Fax : 01 43 49 28 67 Site Internet : www.sudsantesociaux.org contact@sudsantesociaux.org



SUD SANTE Sociaux
Centre Hospitalier de Cancale

Le : 15 mai 2020

A : Cancale

Poste : 1211

Mél : s.sud@ch-cancale.fr

<http://www.sudsantesociaux35.org/>

*C'est quelqu'un qui
m'a dit que ...*



« Les journées FY, SY, FC, JF, RT et CA seront décomptés en temps de confinement (CV), ils ne généreront pas de RTT et décomptés en 7h00, y compris pour le personnel de nuit. Pour les CA et RT jusqu'à la sortie de la note de service (sortie le 8 avril) avec rétroaction depuis le début du confinement ! »

Comment serait-ce possible alors ?

Qu'on soit 4 sur 5 à avoir mal compris le 31 mars ?



*On se moque bien de nous, on
ne nous donne rien, ils nous
promettent tous !*

Alors c'est SUD qui vous dit, penchez-vous sur vos plannings du 16 Mars au 7 avril inclus !!



SUD SANTE Sociaux
Centre Hospitalier de Cancale

Le : 18 mars 2020

A : Cancale

Poste : 1211

Mél : s.sud@ch-cancale.fr

<http://www.sudsantesociaux35.org/>

COVID-19, ne vous laissez pas imposer des jours de congés

Le redéploiement d'activité qui s'organise en extrahospitalier comme en intrahospitalier et dans les structures médico-sociales amène sa cohorte d'abus de la part de la hiérarchie. Certains agents du CHGR se sont vus demander par leur cadre de poser des RTT, RF, ou CA sur des jours où leur présence n'était pas nécessaire à la continuité du service public. Vous n'avez pas obligation de vous imposer vous-même des jours de repos non voulus. L'encadrement est habilité à poser des RTT et RF, dans la limite du nombre de jours acquis. Personne ne peut vous contraindre ni vous imposer la pose de CA.

Les consignes sont claires : En cas d'impossibilité de télétravaillier, l'agent est placé par son employeur en autorisation spéciale d'absence (ASA). (Source : communiqué de presse du secrétaire d'état auprès du Ministre de l'Action et des Comptes Publics Gestion du COVID-19 dans la fonction publique 16 mars 2020)

Pour toutes questions, envoyer nous un mél au :

s.sud@ch-cancale.fr

Voilà comment on nous remercie, nous soignants qui sommes en première ligne, on nous impose des jours, on nous envoie *sans protection*, et on expose le personnel le plus fragile ! Mais comme l'a déclaré Mr Macron « Je tiens avant toute chose à exprimer ce soir la reconnaissance de la Nation à ces héros en blouse blanche ».

Nous avons fait la demande d'un CHSCT EXTRAORDINAIRE.

Bilan 2020

- Dénonciation des conditions de travail,
- Arrêt du 80% lissé sur l'année pour le Pool de remplacement !
- Gestion de la crise COVID (renfort, Aide pour les ASA, augmentation de la note,
- Récupération de l'enveloppe don de masque (POLAIRE),
- Remise en place du CVS (Conseil de Vie Social) avec la présence d'un représentant du personnel,
- Augmentation de la note,
- Demande de mise en stage plus rapide,
- Demande de l'attribution de la prime Grand âge pour TOUS (On continue au niveau du Département et national) ,
- DDE aux instances la suppression des 10h / retour aux effectifs initiaux,
- Lettre à l'ARS,
- Délit d'entrave,
- Demande de stagiairisation plus rapide,
- Panier garni dans les hameaux pour ne pas perdre l'enveloppe de Noël,
- Télétravail, travail sur la légalité de la charte.

Vœux émis lors du CTE du 8 Décembre 2020 :

« SUD Santé Sociaux émet le vœu de la suppression de l'horaire de 10 heures pour les AS par le retour des postes initiaux, c'est-à-dire la remise en place des horaires Matin et Soir. »

Vote

SUD SANTE SOCIAUX = 4

CFTC = 2 Abstentions




2021

2021 : Revendications à l'ARS



Divers Tracts réalisés

PRIME PREMIERE CATEGORIE
SUD SANTE SOCIAUX / CENTRE HOSPITALIER DE CANCALE


CONTACT  1211  s.sud@ch-cancale.fr  http://www.sudsantesociaux35.org	CONDITIONS : <ul style="list-style-type: none">- Soignants- Se substitue a la prime 2 ème catégorie- Selon le temps de présence sur site- Continuer FEI sur la violence physique et psychologique
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Après 3 années de **négociation**, SUD SANTE SAINT-MALO a obtenu la prime première catégorie pour 30 nouveaux services.

SUD SANTE CANCALE a donc demandé la versement de cette prime au même titre que les EHPAD de Saint Malo, ceci a été **ACCEPTE !!**

Le 9 Mars, lors du CTE nous avons demandé un rétroactif de Janvier 2020 afin qu'il y ai une équité entre les 3 sites.

Il est très important de continuer ou commencer à faire des FEI ! C'est ce qui nous permet d'appuyer notre légitimité.


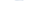



- VIOLENCE BANALISEE ? -

Merci pour votre coopération ! Restons Solidaire !

Syndicat SUD SANTE SOCIAUX 35-108 boulevard du Générale Lederc BP 60321 5 703 Rennes Cedex 7

PRIME PREMIERE CATEGORIE
SUD SANTE SOCIAUX / CENTRE HOSPITALIER DE CANCALE


CONTACT  1211  s.sud@ch-cancale.fr  http://www.sudsantesociaux35.org	CONDITIONS : <ul style="list-style-type: none">- Soignants- Se substitue à la prime 2 ème catégorie- Selon le temps de présence sur site- Continuer FEI sur la violence physique et psychologique
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Le 9 Mars, lors du CTE nous avons demandé un rétroactif de Janvier 2020

Victoire !!!!

La direction a cédé face à nos revendications. grâce à notre travail ainsi qu'au votre en effectuant des FEI.

Prime 2nd Catégorie 0,31Euro par demi-journée



Prime 1 ère Catégorie 0.77euro par demi journée

- Pour la rétroactivité c'est 0.92 Euro par nombre de jour travaillés, pour un versement prévu en mai ou juin.
- Pour info, la prime 1ere catégorie, c'est 1.54 euros par jour

Merci pour votre coopération ! Restons Solidaire !

Syndicat SUD SANTE SOCIAUX 35-108 boulevard du Générale Lederc BP 60321 5 703 Rennes Cedex 7

Point sur le « Grand Projet » (Nouvel Hôpital)

Dans un premier temps, un travail sur la fusion des 3 Etablissements va reprendre pour être effectif en 2023 ; pour une ouverture du nouvel hôpital en 2027. Sur ce projet, il y aurait 4 sites :

- **Nouvelle construction d'un plateau technique** (maternité, chirurgie, radiologie, etc.) Pas de lieu défini ;
- **Cancale** (ajout d'activités médicales, développement probable de la télé-médecine) ;
- **Rénovation de l'Hôpital de Dinan** ;
- **Reconstruction de l'Hôpital de Saint Malo** (fermeture des EHPAD de la Briantais et des Corbières, qui seront remplacés, en discussion d'un SSR / MCO / cabinet libéraux / centre de consultation / UHR / UCC / hôpital de jour / logements ...).

Projet de réorganisation Territoriale :

- **Finance** : depuis novembre 2020 à 40% sur Saint Malo ;
- **Achat** : réfection en cours, réponse en mai.
- **DRH** : départ sur Saint Malo, un poste sera à pourvoir ;
- **Logistique** : un responsable hôtelier sera positionné au niveau territorial ;
- **Formation** : un interlocuteur sur Cancale avec un jour de permanence sur prise de RDV ;
- **Maintenance** : un travail est en cours sur un logiciel de suivi de la maintenance suite à nos différentes demandes en instances ;
- **Pharmacie** : une réorganisation se fera après le départ en retraite de l'agent, avec éventuellement création d'une pharmacie unique.

SUD a évoqué nos inquiétudes face au départ du personnel vers Saint Malo, ainsi que les difficultés et problématiques rencontrées avec la désorganisation.

Mutation / Transfert

SUD à remonter les difficultés du personnel concernant les mutations / transferts des professionnels vers Saint Malo / Dinan, la Direction reconnaît qu'il y a une amélioration à apporter et un travail à faire sur ce sujet.

- Comment peut-on s'organiser différemment entre postes / horaires pour résoudre les problèmes relevés ;
- Est-ce que cette nouvelle organisation aura un impact sur la création de postes.

Pool : Depuis plusieurs mois, SUD dénonce le fait que le Pool a un planning instable selon les mois, parfois 100% d'autres fois 50%, et qu'il est difficile de le concilier avec sa vie privée. L'encadrement souhaite mettre en place une TRAM de planning, pour résoudre ce problème. Aussi, ils souhaitent positionner des diplômés, afin de faciliter les remplacements d'arrêt d'AS (distributions de médicaments).

Absentéisme :

SSR et EHPAD : baisse du taux

SUD fait remarquer que la baisse peut avoir un lien avec le nombre de récupération en début d'année, et que le renfort au Hock à fait diminuer aussi les arrêts dans ce service.

CTE du 3 Mars 2021

Hébergement temporaire : il va y avoir un travail sur les conditions d'accueil qui va être fait avec le médecin coordinateur. Exemple : définir des chambres spécifiques.

Groupe PATHOS : La Direction a fait un retour sur les 2 réunions et a mis en évidence des difficultés vis-à-vis des tâches, horaires et métiers. Prochaine réunion 23 Mars 2021 où ils aborderont :

Formation : SUD a dénoncé depuis plusieurs instances, la désorganisation et le manque de présence d'un interlocuteur sur le site. Il a donc été mis en place la présence le mercredi matin de Madame Pierre sur prise de RDV auprès du service Ressources Humaines.

Gestform évolution : c'est un logiciel qui permet un meilleur suivi et un historique des formations qui devrait être opérationnelle dans les semaines à venir.

Formation Incendie : Pour ne pas se déplacer seulement pour ½ journée ou faire une journée à rallonge SUD à re demander de mettre cette formation sur 1 journée en y ajoutant des staffs ou autres.

CAPL : SUD interpelle sur les critères d'avancement de grades ainsi que sur les modalités du calcul de la prime de service avec la disparition de la note.

La Direction répond qu'un travail sera effectué avec les représentants du personnel au 2^{ème} trimestre.

PASA : SUD interroge sur le non-remplacement lorsqu'il y a un arrêt, il est évoqué un turn over et tout agent pourra faire part de son souhait d'exercer au PASA.

ADJ : Probable ouverture complète au 1^{er} Avril 2021, recrutement d'un agent sur le poste vacant. Arrêt du turn over tous les 4 mois.

Fiches de poste IDE SSR / ADJ : SUD dénonce le fait qu'elles ne soient pas à jour. Un travail va être effectué.

Information : Pour le moment la date du 15 mai a été évoquée pour une mise en place à l'EHPAD.

Prime Première Catégorie

Suite à notre demande de mise en place de la prime première catégorie pour les soignants subissant des violences physiques ou verbales. Celle-ci a été accordé et prendra effet sur le salaire de Mars.

Nous avons donc demandé en instance un rétroactif depuis janvier 2020.

Nous attendons donc la réponse de la Direction du GHT.

Prochamment nous sortirons un tract sur cette prime avec toutes les informations nécessaires.

CHSCT du 15/12/2020

SUD alerte sur la sécurité du bâtiment, suite à des intrusions dans l'Etablissement, notamment d'un visiteur.

Service Ressources Humaine : SUD santé a dénoncé le peu de temps limité pour s'adresser au bureau RH, que beaucoup de personnel de Cancale travail en repos variable et n'est pas forcément disponible sur ses plages horaires. Le lendemain au CTE, la Directrice nous annonçait la future modification des disponibilités. Tous les jours de 14h à 16h sauf le jeudi.

Véhicules : un projet d'achat de borne électrique et de véhicules électriques (voitures, trottinettes, vélos, ...) est en cours pour le GHT. SUD santé restera vigilant quant à l'attribution pour Cancale.

Don : Lors du 1^{er} confinement, un don a été fait pour le personnel de Cancale, suite à des ventes de masque. Suite à vos propositions, il a été décidé d'acquérir des plaques gilets floqués. L'entretien sera pris en charge par TADEN.

Cuisine : la commission de repas a été remis en place, ainsi que le CLAN territorial qui va être élargi à Cancale.

Linge : SUD dénonce le travail supplémentaire concernant le lavage du linge fait à la machine, nous avons également fait la demande d'une machine à laver supplémentaire ce qui a été accepté. SUD a de nouveau interpellé sur le fait que le personnel doit emmener le roll de linge des soignants le dimanche soir, mais nous n'avons pas eu de réponse.

Accueil de résidents au profil psychiatrique : SUD a alerté la Direction sur l'accueil de patient venant de service psychiatrique qui a mis le personnel en difficulté. Nous avons alerté sur le fait que les soignants en EHPAD n'avaient pas les mêmes effectifs, ni les mêmes formations qu'en psychiatrie, et qu'il fallait une surveillance et vigilance accrue.

COVID :

105 Résidents de vacciné

Personnel : un recensement va être effectué,

- + de 50 ans Pfizer
- - de 50 ans il est proposé le vaccin Astrazeneca

SUD dénonce toute la liste d'effets indésirables quant au vaccin Astrazeneca, et demande si arrêt, y a-t-il un impact sur la prime de service et une journée de carence ?

La Direction répond que c'est un arrêt Maladie classique, donc oui il y a un impact sur les 2.

Le temps de vaccination est compté en temps de travail.

Les tests antigéniques sont effectués le mardi après-midi.

Bilan 2021

- **Après un dossier fait sur 3 ans nous obtenons la prime 1^{ère} Catégorie**
- Dénonciation des conditions de travail,
- CHSCT extraordinaire,
- Mise en place des renforts fêtes de fin d'année (demande à avoir les 2 fêtes de temps en temps),
- Travail sur le PATHOS, où nous demandions le retour aux effectifs initiaux dans les hameaux classique et protégé,
- Dénonciation des postes vacants, des non parutions de postes à pourvoir,
- Dénonciation du poste de FORMATION ! Les formations GSU pas à jour, demande à faire la formation incendie sur une journée complète, pas en + du travail, complété par d'autres staffs / Formations.
- Demande d'utilisation de l'enveloppe formation non utilisée, pour l'achat d'un simulateur de vieillesse,
- Demande d'arrêt des entrées au regard des difficultés des services,
- Dénonciation de l'accueil des résidents aux profils psychiatrique,
- Négociation autour des critères de la prime de Service / souhait de la Direction 80% au mérite 20% ancienneté / SUD a obtenu 50/50,

2022

Octobre 2022



Pays de Saint-Malo et la Baie

Hôpital : Sud santé alerte sur les conditions de travail

Cancale — Le syndicat a mobilisé mardi une trentaine d'agents administratifs, aide-soignants, infirmières, etc. qui travaillent en sous-effectifs depuis presque un an.

La mobilisation

Mardi, les représentants du syndicat Sud santé sociaux ont boycotté les instances CHSCT (Comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail), le CTE (Comité technique d'établissement) et la CME (Commission médicale de l'établissement) qui se sont déroulées le matin et l'après-midi.

Une trentaine d'agents et agents administratifs, d'aide-soignants et aide-soignants, d'infirmières, d'agents médicaux psychologiques et d'agents de services hospitaliers de l'hôpital et du service des Soins de suite et de réadaptation (SSR) se sont rassemblés dans la salle de réunion et à l'accueil, pour manifester leur mécontentement devant la direction de l'hôpital de Cancale.

Parfois un soignant pour 30 résidents

« Depuis plusieurs mois, nous travaillons régulièrement en sous-effectifs », déclarent les représentants du personnel, qui alertent sur les conditions de travail au centre hospitalier. « Il n'y a parfois qu'un soignant pour trente résidents, ce qui dégrade la qualité des soins que nous pouvons apporter. »

Le syndicat a calculé que du janvier à août 2022, « 224 jours ont été travaillés en sous-effectifs. Et il y a eu 264 interventions d'intérimaires pour pallier les absences liées aux arrêts de travail. Sans connaître le fonctionnement du service. Ce qui



Infirmières, aide-soignants, aides médicaux psychologiques, agents administratifs, etc. ont dénoncé des conditions de travail dégradées.

LE PHOTO: DR

est une charge pour nous. » Selon Sud santé, « un jour sur deux, le personnel ne peut pas répondre à l'attente des résidents. Nous avons demandé d'arrêter les entrées mais cela a été refusé. »

Demandes répétées depuis des mois

« Cette situation ne semble pas troubler le directeur du Groupement hospitalier de territoire (GHT), François Cuesta, et notre directeur des ressources humaines, puisqu'il n'y a pas de parution de poste à pourvoir pour le site de Cancale malgré nos demandes répétées depuis des

mois, continue le syndicat. Malgré la promesse de maintien d'emploi, la direction générale a supprimé la moitié d'un poste administratif. »

Les manifestants estiment que dans le cadre des négociations collectives, du personnel pourrait être recruté, « grâce à une enveloppe de l'ARS prévue à cet effet. »

Deux rencontres prévues la semaine prochaine

« Le centre hospitalier de Cancale, ses résidents et patients ont besoin de soignants supplémentaires pour garantir une qualité minimum de soins. Le temps de travail des autres

corps de métier ne doit pas non plus être diminué », demande Sud santé.

La direction du Groupement hospitalier de territoire précise que « la situation s'est améliorée par rapport aux années précédentes. Elle était en effet plus tendue les deux dernières semaines d'août car des intérimaires se sont désistés au dernier moment. Mais le dialogue social reste ouvert. »

Deux rencontres sont prévues la semaine prochaine avec la direction générale, les directeurs des ressources humaines et d'organisation des soins.

Nadine PARIS.

EHPAD LES PRÉS BOSGERS **Sud-Santé dénonce les conditions de travail**

Mardi 4 octobre, le syndicat majoritaire Sud-Santé décide de ne pas assister aux instances paritaires pour exprimer son « ras-le-bol ».

C'est le mardi 4 octobre que devaient avoir lieu les réunions paritaires à l'hôpital de Cancale.

Ces instances réunissent habituellement les représentants du personnel et les instances dirigeantes, en l'occurrence la direction du GHT (Groupement Hospitalier Territorial), qui regroupe les hôpitaux de Saint-Malo, Cancale et Dinan et plusieurs EHPAD.

Après un été particulièrement chargé avec des conditions de travail que les salariés ont à plusieurs reprises dénoncées, les représentantes du syndicat Sud-Santé, majoritaire, ont décidé de ne pas siéger ce mardi.

Surcroît de travail

Elles dénoncent une dégradation du climat social : suppression de postes, et non remplacement des absents, occasionnant un surcroît de travail qui finit par peser sur tous les services.

Sud-Santé estime que la suppression de 80 % du poste de la chargée de formation, partie à la retraite, mais seulement partiellement remplacée, nuit à l'accès aux formations du personnel de Cancale. Celui-ci ne se sent plus épaulé lors de la constitution des dossiers et pour leur suivi.

À ce propos, deux aide-soignantes ont récemment dû reporter d'un an une formation longue durée dans laquelle elles avaient pourtant été acceptées, en raison d'un suivi tardif de leur dossier. La formation continue est primordiale dans ces métiers en constante évolution.

Réorganisation de postes

Le poste de direction de



Les personnels du Centre hospitalier des Prés Bosgiers se mobilisent.

l'hôpital a également été partiellement supprimé sur Cancale. La nouvelle directrice n'est maintenant plus affectée qu'un jour et demi par semaine sur l'hôpital des Prés Bosgiers. À cela, la direction du GHT, répond : « Nous avons embauché un médecin sur Cancale, dont le poste n'existait pas auparavant. Nous souhaitons réorganiser les postes pour un meilleur fonctionnement, mais il n'y a pas de suppression de postes ».

Ce n'est pas l'avis du syndicat Sud-Santé, qui reconnaît travailler dans de beaux locaux, propres et modernes, mais objecte qu'une grande partie du travail passe par l'humain : les salariés ne se retrouvent pas dans cette nouvelle organisation qui oblige à travailler en flux tendus ou en sous-effectifs à longueur de journées (et nuits).

Intérim défailant

Depuis le COVID surtout, pour remplacer les personnes en congés ou en absences pour maladies (assez récurrents en raison de la pandémie COVID),

on a fait appel à des intérimaires. Certains ne sont pas formés et réclament un accompagnement lors de la prise de poste, d'où un surcroît de travail. Parfois, ils ne viennent tout simplement pas prendre leur remplacement. La direction du GHT le déplore également : « Cet été, à plusieurs reprises, nous avons trouvé des intérimaires pour effectuer des missions de remplacement, et certains ne sont simplement pas venus, ce qui a fortement désorganisé le service. »

« Personnel épuisé »

Sud-Santé a recensé 224 jours depuis le 1^{er} janvier 2022 en sous-effectifs, et 284 interventions d'intérimaires. « Il y a eu beaucoup de demandes de la direction pour faire des heures supplémentaires, on a fait ce qu'on a pu, mais les personnels sont épuisés, et tombent eux-mêmes malades », explique une des représentantes syndicales. Une situation dénoncée aussi dans de très nombreux établissements hospitaliers. « A plusieurs re-

prises cet été, on s'est retrouvé seul avec 30 résidents, ce n'est pas tenable ! ».

Sud-Santé regrette que les offres de postes à pourvoir sur Cancale ne soient pas toujours publiées. Ce à quoi la direction répond que les postes sont « toujours publiés sur le site de l'hôpital ».

« Maltraitance institutionnelle »

Une représentante syndicale explique qu'il y a eu des moments, au cours de l'été, où les soins les plus élémentaires n'ont pas pu être réalisés sur tous les résidents, faute de personnel. « C'est intolérable de provoquer cette « maltraitance institutionnelle », les résidents ont le droit d'être levés, lavés, nourris, soignés... quels que soient les problèmes rencontrés par l'établissement ! ».


Deux réunions sont prévues entre le 11 et le 15 octobre avec le directeur général et le directeur des Ressources humaines du GHT pour parvenir à un accord et apaiser le climat social.

■ Marie LOQUET

Novembre 2022 : Marche Pour la Santé



Divers Tracts réalisés



SUD SANTE Sociaux
Centre Hospitalier de Cancale

Le : 28 Septembre 2022
A : Cancale

Poste : 1811 Mèl : s.snd@ch-cancale.fr <http://www.sudsantesociaux66.org/>

Cette semaine, nous avons appris la suppression de poste des Ressources Humaines de Cancale !

Qu'elle fut notre mécontentement !
Nous avons pourtant prévenu la Direction de Cancale et du GHT, le Président du Conseil de Surveillance (le Maire de Cancale), l'ARS,...

Mais la Direction des Ressources Humaines en a décidé autrement !

Les craintes que nous avons quant à la fusion sont réelles et se confirment !!!

Et nous ne sommes toujours pas fusionnés !


Nous avons de nouveau alerté : L'ARS, le Maire (et Président du Conseil de Surveillance) le Directeur du GHT et la Directrice de Site !

Après le poste du service formation, c'est au tour du poste des ressources Humaines de disparaître !

Qui sera le prochain ?

Nous vous laissons imaginer la suite !
Nos conditions de travail se détériorent !

Nous comptons sur votre soutien pour nos actions prochaines !



L'Actu' du Moment !

- La dégradation de nos conditions de travail (travail en sous-effectif, interventions d'intérimaires, ...),
- La lenteur des Négociations Collectives (proposition de SUD Santé du retour aux effectifs initiaux dans les hameaux classiques, pour le SSR un poste supplémentaire le jeudi et 1 IDE supplémentaire le week-end),
- La diminution du temps à 50% du poste des ressources humaines.

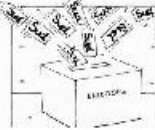
Voici les actions que nous avons et menons encore :

- Mails adressés à l'ARS, Président du Conseil de Surveillance (Maire de Cancale), Directeur du GHT, Directrice de site,
- Boycotte des instances CHSCT, CTE et CME,
- Rassemblement du personnel pour manifester notre mécontentement,
- Lecture d'une déclaration en début d'instance au Conseil de Surveillance (personnes présentes lors de cette instance : Maire de Cancale, représentant de l'agglo, conseiller départemental, représentant CME, de l'ARS, des usagers, des soins infirmiers, et la Direction) et boycott,
- Communiqué de presse Pays Malouin – Ouest-France,
- Rencontre avec la Direction du GHT, le DRH, et Direction de site, la Direction des soins, le Maire, ainsi que l'encadrement.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé des suites.



MERCI POUR VOTRE MOBILISATION !



Syndicat SUD SANTE SOCIAUX 35- 108 boulevard du Générale Lederc BP 60321 5 703 Rennes Cedex 7



SUD SANTE Sociaux
Centre Hospitalier de Cancale

Le : 10 Janvier 2022

A : Cancale

Poste : 1811 Mél : s.sud@ch-cancale.fr <http://www.sudsantesociaux35.org/>

Le 6 Janvier 2022 est sortie une note d'information **concernant l'augmentation de la note** passant de 0.5 à la place de 0.25 points.

VICTOIRE de SUD Santé Sociaux !

En effet, la Direction se basait sur un arrêté paru au journal officiel du 18 octobre 2021, qui stipulait que :

« La note... à laquelle est appliquée un taux de progression annuelle supérieure ou égale à 0,25 »

La Direction n'ayant retenu que le minimum soit 0.25 !!

SUD Santé Sociaux a donc envoyé une lettre à la Direction pour la modification de celle-ci et la revoir à la hausse, afin de valoriser l'engagement du personnel lors de cette nouvelle année difficile.

Meilleurs vœux de l'équipe SUD Santé Sociaux !



SUD SANTE Sociaux
Centre Hospitalier de Cancale

Le : 30 Juin 2022

A : Cancale

Poste : 1811 Mél : s.sud@ch-cancale.fr <http://www.sudsantesociaux35.org/>

REVALORISATION DE SALAIRE DES CATEGORIES C

SUD SANTE SOCIAUX, a alerté les ressources humaines car les augmentations n'avaient pas été faites sur :

Les agents en classes C1, C2, de classe normal ayant un indice majoré supérieur à 343.

Les agents ont pu profiter de la rétroactivité du 1^{er} janvier grâce à notre vigilance.

13 Mai 2022

Le journal du Syndicat SUD Santé du Centre Hospitalier de Cancale

Poste : 1211

Mél : s.sud@ch-cancale.fr

<http://www.sudsantesociaux65.org/>

Projet Médical Soignant Partagée

Tout est modifiable, rien n'est définitif !

Le PMSP prévoit actuellement une augmentation de +148 lits (les capacités ne sont pas définitifs). Ils souhaitent embaucher 350 ETP (Equivalent Temps Plein) et 60 médecins.

Pour **Cancale**, il est indiqué dans le projet, mais rien n'est vraiment défini, ce n'est que des pistes, rien de concret n'est acté, ses idées peuvent ne jamais voir le jour :

- Consultations avancées (algologie, gérontologie, ...);
- Centre de prélèvement;
- Service à la personne.

SUD Santé à voter abstention

Où va-t-on trouver toutes ses ressources médicales et para médical ? Alors qu'on n'arrive même pas à trouver 1 médecin pour le SSR. Le projet est beau sur le papier, mais que sera la réalité ? Des services fermés ? Le projet est modifiable, que vont-ils modifier ? Peut on donner un avis, alors que ça peut changer... Nous nous interrogeons sur le côté organisationnel des projets cancalais. *Pour nous c'est un projet utopique.*

Développement Durable

Le Grand Projet veut s'inscrire dans une politique écologique.

Les Professionnels peuvent faire remonter leurs idées.

À Cancale :

- Suivie de la consommation,
- Suivie sur l'emprunte carbone,
- Plateforme covoiturage (mis en place),
- Prime Vélo (venez nous voir plus d'informations),
- Plateforme logistique unique (à l'avenir),
- Achat écoresponsable,
- Mieux gérer les déchets / le tri,
- Limiter le gaspillage alimentaire...

Choix du terrain

Il n'est pas encore choisi.

Nous avons demandé si les sites n'étaient pas trop éloignés pour les habitants de la région de Dinan, ceux-ci nous ont répondu que c'était plus pour les visiteurs que ça poserait problème.

Fusion

- Employeur unique pour les 3 sites,
- Budget unique,
- Instances unique.

SUD a voté Abstention

La Direction nous a demandé de voter pour une fusion qui n'est pas abouti, pas travaillé.

Comment peut-on voter si nous n'avons pas les informations suffisantes ?

Tant de questions restent sans réponses ! Quid de la mobilité du personnel, du personnel administratif, des instances (Cancale va se faire absorber face aux 2 gros établissements de St Malo et Dinan !), il est déjà compliqué d'avoir des réponses à nos questions, ainsi que d'avancer sur les travaux en cours (tel que les organisations, ...), quid des accords locaux, des primes de services, ...

« Nous ne pouvons pas signer un contrat sans savoir ce qu'il y a dedans ! »

**Le PMSP ne peut être mis en place sans la Fusion.
L'un ne va pas sans l'autre !**

Bilan 2022

- Dénonciation des conditions de travail,
- Blocage de la fusion et du Projet Médical Soignant Partagé,
- Retrait des votes réalisés lors du Conseil de Surveillance sans Quorum!
- Demande d'arrêt des entrées en juin au vu de la situation de l'été, (Horaires non pourvus),
- Refus du travail en 12h pendant l'été,
- Travail sur les négociations Collectives,
- Evacuation des déchets et linge sale le week-end par un service extérieur,
- Dénonciation de non publication d'offre d'emploi à plusieurs reprises!
- Fermeture de la pharmacie, dénonciation du travail supplémentaire !
- Dénonciation constant du manque d'animateur, et moyens tels que le transport,
- Signalement de la suppression du poste RH.

En plus ...

- Prime Vélo, covoiturage,
- Traitement des cas personnels
- Accompagnement pour les stagiairisations,
- Aide pour les dossiers en lien avec les maladies,
- Accompagnement ouverture CET,
- Les retraites,
- Actualisation des fiches de postes,
- Vérification des trams de plannings,
- Proposition de formation syndicale (souffrance au travail),
- Travail sur le Grand Projet,
- Réactualisation du DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels),
- Travail sur l'attractivité en lien avec la Mairie,
- Travail en continu depuis 4 ans sur les IDE (sur les tâches annexes : standardiste, feu, etc.),
- Rappel constant des Droits et de la législation, Droit du travail,
- Les préparatifs et présences aux instances, bureaux, réunions, la participation aux Conseils locaux et départementaux,
- **Et tant d'autres choses...**

Travaux en cours et Projets :

- Suppression du 10H pour un retour aux effectifs initiaux pour les hameaux Classique,
- Augmentation des places de parking,
- Combat pour le maintien de nos accords locaux (plus avantageux sur Cancale),
- Fin du travail sur le DUERP, mise en place du PAPRIPACT,
- Procédures dégradées, fiches de postes,
- Si fusion : SUD Santé Cancale envisage de représenter les EHPAD du groupement pour ne pas laisser la gériatrie aux oubliettes ! Face à ces 2 grands hôpitaux !

NOS VALEURS

Solidarité : défend une idée de l'ensemble du travail

Unitaire : une idée, même type de confort social des travailleurs

Démocratique : pas de hiérarchie

*Le travail de notre syndicat est bien de rétablir vos droits,
De se battre pour en acquérir de nouveaux,
D'améliorer vos conditions de travail.*

**Fidèle aux valeurs de notre syndicat, nous ne changerons
pas de position par opportunisme...**

Nous vous remercions
et comptons sur vous !

LE 8 DÉCEMBRE

VOTER SUD

